

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SMIX Gaillac, Cordes sur Ciel & Cités médiévales –

Siège social : Maison Gaugiran 34 grand rue Raimond VII 81170 Cordes sur Ciel,

Siège administratif : 14 rue des écoles 81140 Castelnau de Montmiral

Type d'organisme : Etablissement Public Coopération Locale

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : NON

2. Objet du marché : Droits d'usage de réseaux d'affichage sur Toulouse et son agglomération

Objet principal : 79342200-5 : Services de promotion.

Code NUTS : FRJ27

L'avis implique : un marché de services

Type de procédure : Procédure formalisée - article L2124-1 à L2124-4 R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

3. Caractéristiques principales :

Droits d'usage de réseaux d'affichage sur Toulouse et son agglomération

Procédure d'achat du présent avis couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Accord cadre à bon de commande

4. Allotissement :

Prestations divisées en 4 lots.

Lot 1	Réseau d'affichage 2 m ² – Toulouse centre, code postal 31000	Diffusion annuelle + conception graphique d'un principe visuel déclinable
Lot 2	Réseau d'affichage 8 m ² – Toulouse centre, code postal 31000	Diffusion annuelle sur les axes à forte visibilité
Lot 3	Réseau d'affichage 8 m ² extérieur – Toulouse hors 31000	Diffusion annuelle sur les axes de périphérie urbaine et pénétrants
Lot 4	Réseau d'écrans digitaux – Toulouse centre, code postal 31000	Diffusion annuelle

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord cadre est :

LOT 1 - 43 500 € HT

LOT 2 - 108 000 € HT

LOT 3 - 55 500 € HT

LOT 4 - 60 000 € HT

5. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Pas de variantes exigées

6. Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée d'exécution : 40 mois

Affichage effectif : 36 mois

Point de départ : Notification

7. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres du lot n°1 :

Critère	Pondération	Modalités d'appréciation
Prix global sur 3 ans	40 %	Prix sur la base des 3 années de marché, incluant réseau, impressions, taxes, frais de publicité, volet conception graphique et coût de renouvellement des visuels.
Qualité et pertinence du réseau 2 m ²	40 %	20% - Nombre de faces 10% - Géolocalisation 10% - Homogénéité du réseau
Date de disponibilité et capacité de démarrage	5 %	Date de démarrage de la première campagne
Qualité du volet conception graphique	15 %	Références en communication touristique et affichage.

Critères de jugement des offres du lot n°2 et n°3 :

Critère	Pondération	Modalités d'appréciation
Prix global sur 3 ans	40 %	Prix incluant mise à disposition du réseau, impression de la première campagne, taxes, frais de publicité et coût de renouvellement des visuels.
Nombre de faces et couverture géographique	20 %	15% - Nombre de faces proposées 5% - Homogénéité de la couverture
Qualité des emplacements	20 %	Trafic routier/panneau
Conditions techniques de visibilité	15 %	10% - Écart à la voie 5% - Niveau de masquage
Date de disponibilité et réactivité	5 %	Date de démarrage de la première campagne

Critères de jugement des offres du lot n°4 :

Critère	Pondération	Modalités d'appréciation
Prix global sur 3 ans	50 %	Prix incluant mise à disposition du réseau digital, intégration des créations, taxes, frais de publicité et reporting.
Nombre d'écrans et couverture géographique	20 %	10% - Nombre d'écrans proposés, 10% - Homogénéité de la couverture.
Qualité des emplacements	10 %	Trafic/panneau
Qualité de la diffusion	15%	10% - Part de voix 5% - Nombre moyen de passages par heure et par jour
Date de disponibilité et réactivité	5%	Date de démarrage de la première campagne

8. Délai :

Date et heure limite de réception des offres : **le 17/09/2026 à 12h00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

9. Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2026_MAR02

Conditions pour obtenir les documents contractuels additionnels : Par voie dématérialisée sur <http://www.marches-securises.fr>

10. Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/07/2026

11. Renseignements

Renseignements administratifs et techniques :

www.marches-securises.fr

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse
Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) - Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr

16. Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

17. Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont indiqués dans les documents de la consultation.

18. Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

19. Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

20. Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

21. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ..

22. Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre renouvelable.

23. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.